

23-FEB-2007

02-JUN-2008 Avis de modification

UBG WRAP

GROUPE 2A INSECTICIDE

THIONEX 50 W

Poudre Mouillable Insecticide

COMMERCIAL

DANGER

POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

TRÈS TOXIQUE POUR LES POISSONS

GARANTIE: endosulfan 50%  
Avertissement, contient l'allergène soya.

Avis de modification

N° D'HOMOLOGATION 14617

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC.

789 Donnybrook Drive

Dorchester, Ontario N0L 1G5

1-800-265-4624

Avis de modification

CONTENU NET: 1 kg

16292

09/04

## MODE D'EMPLOI

À moins d'indication contraire, faire le traitement lorsque les insectes commencent à apparaître et répéter selon le besoin pour maintenir la suppression. Les recommandations "par 1000 litres" sont basées sur une pulvérisation diluée. Les recommandations "par hectare" pour les arbres fruitiers sont applicables aux arbres adultes. Pour les légumes et les petits fruits, utiliser suffisamment d'eau pour assurer un bon recouvrement selon le degré de développement du feuillage et l'équipement de pulvérisation utilisé. Pour obtenir de bons résultats, il est essentiel de bien mouiller toutes les parties des plantes à traiter. Agiter de manière continue.

Traiter par application terrestre seulement. NE PAS appliquer du haut des airs.

### RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, l'Insecticide ENDOSULFATE 50 W, insecticide ou acaricide du groupe 2A. Toute population d'insectes ou d'acariens peut renfermer des individus naturellement résistants à l'Insecticide ENDOSULFATE 50 W et à d'autres insecticides ou acaricides du groupe 2A. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides ou acaricides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides ou acaricides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'Insecticide ENDOSULFATE 50 W ou les insecticides ou acaricides du même groupe 2A avec des insecticides ou acaricides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Éviter d'effectuer plus de pulvérisations qu'indiquées de l'Insecticide ENDOSULFATE 50 W ou d'autres insecticides ou acaricides du même groupe pendant une saison.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides ou acaricides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides ou acaricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes ou d'acariens traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser au directeur du service technique, United Agri Products Canada Inc. au 1-800-265-4624 ou à [www.uap.ca](http://www.uap.ca).

CULTURES	INSECTES	QUANTITÉ/ HECTARE
POMMES, POIRES (EST DU CANADA)	Puceron vert du pommier, Puceron rose du pommier, Phytopte du poirier, Punaises ternes	1 kg/1000 L 4,5 kg/ha
	Traiter lorsque les lettres ou les calendriers de pulvérisation du gouvernement local recommandent la pulvérisation pour ces insectes. Ne pas faire plus de 2 traitements après le stade calice.	
	Cicadelle blanche du pommier, cicadelle de la pomme de terre	2,6 kg/ha
	Traiter à la fin de juillet ou au début d'août, lorsque les jeunes nymphes sont au seuil de nuisibilité. Faire un traitement par année.	
	Acarien, Psyle du poirier, Carpocapse de la pomme	1,5 kg/1000 L 6,75 kg/ha
	Traiter lorsque les lettres ou les calendriers de pulvérisation du gouvernement local recommandent la pulvérisation pour ces insectes. Ne pas traiter dans les 15 jours qui précèdent la récolte.	
POMMES, POIRES (COLOMBIE- BRITANNIQUE)	Puceron vert du pommier, Cicadelle, Puceron rose du pommier, Punaises lygus	750 g/1000 L 3,25 kg/ha
	Cicadelle blanche du pommier, cicadelle de la pomme de terre	2,6 kg/ha
	Traiter à la fin de juillet ou au début d'août, lorsque les jeunes nymphes sont au seuil de nuisibilité. Faire un traitement par année.	
	Traiter conformément aux recommandations provinciales.	
	Acarien, Puceron lanigère du pommier, Phytopte du poirier	1 kg/1000 L 4,5 kg/ha
	Traiter lorsque les lettres ou les calendriers de pulvérisation du gouvernement local recommandent la pulvérisation pour ces insectes. Ne pas traiter dans les 15 jours qui précèdent la récolte.	
ABRICOTS, CERISES PÊCHES, PRUNES (EST ET OUEST DU CANADA)	Mineuse du pêcher (rhyzophage), Petit Mineuse du pêcher	1,5 kg/1000 L
	Faire 3 traitements dans l'est du Canada (2 traitements en C.-B.) lorsque le calendrier de pulvérisation du gouvernement local recommande la pulvérisation. Pulvériser à fond sur toutes les parties de l'écorce sur le tronc et les branches maîtresses; appliquer en pulvérisation grossière avec un pistolet d'une pression de 2000-2700 kPa. Éviter de pulvériser sur les fruits. Ne pas appliquer dans les 15 jours qui précèdent la récolte.	
	Puceron noir du cerisier, Tétranyque argenté du pêcher, Phytopte du prunier de pépinière, Puceron 0,75-1 kg/1000 L vert du pêcher, Puceron farineux du prunier, Perce-tige, Capsides, Punaises des bois, Cicadelle et Pique ocelée.	3,25-4,5 kg/ha
	Contre l'acarien du pêcher, utiliser le taux le plus élevé. Traiter au moment et au taux recommandés dans les lettres ou sur le calendrier du gouvernement local. Ne pas faire plus de 2 traitements pendant la saison de production des fruits. Ne pas traiter dans les 15 jours qui précèdent la récolte.	
VIGNES	Phylloxera en Ontario	1 kg/1000 L
	Pour la suppression du phylloxera, traiter en pulvérisation normale après la floraison et répéter lors de la première pulvérisation de couverture. Pulvériser 2500 L/ha de mélange car une bonne couverture est nécessaire pour assurer une bonne suppression. Ne pas traiter plus tard que 30 jours avant la récolte.	
FRAISES	Tarsonème du fraisier	2-4 kg/ha
	Traiter à raison de 4000-8000 L/ha selon le développement du feuillage, avant la formation des bourgeons au printemps; répéter après la récolte s'il y a encore des tarsonèmes.	
	Punaise terne, Puceron du fraisier, Aphrophore	2 kg/1000 L
	Traiter à raison de 2000 L/ha. Contre la punaise terne, traiter lors de la première floraison et répéter 10 jours plus tard. Contre le puceron, traiter dès qu'on le remarque, répéter selon le besoin. Contre l'aphrophore, traiter au moment de l'éclosion. ENDOSULFAN 50 W est modérément toxique pour les abeilles et le traitement peut se faire en toute sécurité tôt le matin ou le soir, lorsque les abeilles ne sont pas actives dans le champ. Ne pas traiter dans les 7 jours qui précèdent la récolte.	

On peut mettre les oies dans les fraisières pour le désherbage au bout de 24 heures après le traitement de ENDOSULFAN 50W. Ces oies sont propres à la consommation humaine au bout de 2 mois après le dernier traitement.

POMMES DE TERRE	Puceron, Doryphore de la pomme de terre, Altise de la pomme de terre, Altise de tubercules, Cicadelle, Punaise terne Traiter dès que les insectes commencent à apparaître; répéter selon le besoin pour maintenir la suppression. Contre la punaise terne, utiliser 1,5 kg/ha. Le traitement peut se faire jusqu'au jour de la récolte. Ne pas ensiler ni donner au bétail les déchets de la culture (branches, feuillage, souches, etc.)	1,1-1,5 kg/ha
<b>CULTURES</b>	<b>INSECTES</b>	<b>QUANTITÉ/ HECTARE</b>
TOMATES, PIMENTS, AUBERGINES	Puceron, Sphinx de la Caroline, doryphore de la pomme de terre, altise, mouche du piment Traiter à un taux réduit que les insectes commencent à apparaître; répéter selon le besoin. Pulvériser à fond sur les plantes, même sur le dessous des feuilles. Ne pas traiter dans les 2 jours qui précèdent la récolte. Si on fait le traitement à raison de 2,25 kg/ha, ENDOSULFAN 50W assure également la suppression de la noctuelle de la tomate.	1,1-2,25 kg/ha
TOMATES, CONCOMBRES (en serre)	Puceron, aleurode Pulvériser à fond sur les plantes dès que les insectes commencent à apparaître; répéter selon le besoin. Porter un masque ou un respirateur approprié. Ne pas traiter dans les 2 jours qui précèdent la récolte.	1,1 kg/ha
CONCOMBRES, MELONS, COURGES, CITROUILLES	Puceron, chrysomèle du concombre, Perceur de la courge, Altise de la pomme de terre Traiter dès que les pucerons et les chrysomèles commencent à apparaître et répéter selon le besoin. Contre le perceur de la courge, faire 4 traitements à intervalles de 7 jours, en commençant fin juin, et pulvériser à fond la base et les tiges des plantes. Ne pas traiter dans les 2 jours qui précèdent la récolte. Punaise terne Traitement au sol: Mélanger avec assez d'eau pour bien couvrir les plantes. Traiter dès l'apparition du ravageur, et répéter au besoin.	1,1 kg/ha  1,1 kg/ha
CHOUX BROCOLI, CHOU-FLEUR, CHOUX DE BRUXELLES	Puceron, Altise, Piéride du chou, Fausse-arpenteuse du chou, Fausse-teigne des crucifères (larve) Contre toutes les arpeneteuses, utiliser le taux de 1,75 kg et se servir de rallonges pour pulvériser le dessous du feuillage. Utiliser le taux de 1,1 kg seulement contre les petites larves et les altises; contre les grosses larves et les pucerons, utiliser le taux de 1,75 kg. Ne pas traiter plus tard que 7 jours avant la récolte. Ne pas donner les restes des cultures au bétail. Ne pas traiter plus de 3 fois par saison sur ces cultures.	1,1-1,75 kg/ha 125-250 g/1000 L
CÉLERI, ÉPINARDS, LAITUE POMMÉE	Puceron, arpeneteuse du chou, piéride du chou Couper le céleri au moment de la récolte. Ne pas traiter plus d'une fois les épinards ni plus de trois fois la laitue. Ne pas traiter dans les 14 jours qui précèdent la récolte. Ne pas donner les restes des cultures aux animaux. Ne pas traiter sur la laitue de serre.	1,75 kg/ha
PLANTES ORNE- MENTALES (d'extérieur et de serre)	Pucerons, aleurode des serres, tarsonème du fraisier, charançon noir de la vigne, scarabée du rosier, puceron gallisole de l'épinette, galéruque de l'orme Ne pas utiliser sur les bouleaux. Le tarsonème du fraisier nécessite un traitement très soigné. Sur les chrysanthèmes, traiter avant la floraison pour obtenir les meilleurs résultats. NE PAS traiter les chrysanthèmes de Bonnafon et les géraniums dans la serre, ni les boutures de chysanthèmes dans un intervalle d'un mois après la plantation. Lorsqu'on fait le traitement en serre, porter un masque ou un respirateur approprié. Contre le charançon noir de la vigne sur l'if japonais, utiliser 1,5 kg/1000 L et pulvériser sur les branches inférieures et le sol au début de juillet. Pour le puceron gallisole de l'épinette, traiter pendant la première moitié de mai.	1 kg/1000 L

#### COMPATIBILITÉ

L'insecticide ENDOSULFAN 50W est compatible avec la plupart des insecticides et fongicides d'usage courant, sauf la bouillie bordelaise et la chaux hydratée.

#### PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau. Après avoir utilisé le produit, bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire ou de fumer, et mettre des vêtements propres. Ne pas traiter ou permettre au brouillard pulvérisé d'être entraîné vers des endroits occupés par des personnes non protégées et des animaux, ni vers des cours d'eau ou des lacs pour y protéger la faune. CE PRODUIT EST TRÈS TOXIQUE POUR LES POISSONS. Éviter la contamination des produits destinés à la consommation humaine ou animale, y compris les cultures sur lesquelles les résidus seraient dangereux. Ne pas contaminer des engrais, des semences et produits semblables. Très nocif pour les raisins Concord, et nocif dans une certaine mesure pour les haricots de Lima, les géraniums et les chrysanthèmes. Lorsqu'on le pulvérise dans une serre et pendant l'exposition commerciale ou prolongée pour faire les opérations de mélange et de chargement, porter des gants en caoutchouc synthétique et un masque ou un respirateur approprié pour la protection contre ENDOSULFAN tel que le respirateur American Optical 5058 ou le respirateur Willson Agritox. Éviter de respirer la poussière.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site internet [www.cropro.org/](http://www.cropro.org/).

#### PREMIERS SOINS

Avis de modification

consultez le site Internet de CropLife Canada à [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

En cas d'ingestion, faire vomir en donnant un verre d'eau tiède et ou provoquer le vomissement en introduisant un doigt ou un objet dans la gorge; répéter jusqu'à ce que le liquide vomé soit clair. Conduire la personne incommodée immédiatement à l'hôpital le plus proche, en emportant ce contenant étiqueté ou contacter un centre antipoison. En cas de contact avec la peau, enlever les vêtements contaminés et se laver la peau à l'eau et au savon. En cas de contact avec les yeux, les rincer à grande eau pendant 15 minutes et aller immédiatement à l'hôpital le plus proche ou contacter un centre antipoison.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

#### RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

ENDOSULFAN est un stimulant du système nerveux central. Les symptômes d'empoisonnement sont les suivants: nausée, mal de tête, sensation générale de malaise, suivis de convulsions généralisées. Il n'existe aucun antidote spécifique. Utiliser des cathartiques salins et des lavages gastriques. On peut administrer de amobarbitai sodique ou du thiopenthal sodique par voie intraveineuse en cas de convulsions. Ne pas donner de stimulants.

#### ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )